



AD SVQ 176, RECONSTRUCTION À L'IDENTIQUE

Date du téléchargement: 2025-04-15

La commission des sépultures est une commission consultative technique: Elle est formée d'experts locaux, membres d'office de par leur fonction respective, assistés d'un ou de plusieurs experts externes, désignés par le collège des bourgmestre et échevins ou invités par la commission elle-même.

La commission des sépultures est présidée par un membre du collège échevinal.

La mission de la commission des sépultures est de veiller à la **gestion**, la **protection**, la **préservation** et la **valorisation des sépultures**, notamment celles **ayant une valeur historique, culturelle, patrimoniale ou mémorielle**.

Pour assumer sa mission, la commission des sépultures déploie les activités suivantes:

1. Identification et recensement

- 1.1. Identifier les sépultures d'intérêt (anciens combattants, personnalités, sépultures remarquables, etc.).
- 1.2. Établir un inventaire des tombes présentant un intérêt historique ou patrimonial.

2. Préservation et entretien

- 2.1. Proposer ou superviser des actions de restauration, entretien ou conservation des tombes.
- 2.2. Veiller au respect des normes de conservation, surtout dans les vieux cimetières.

3. Protection juridique

- 3.1. Suggérer le classement ou l'inscription de sépultures ou de cimetières aux Monuments Historiques ou au patrimoine local.
- 3.2. Veiller au respect des réglementations en cas de reprise de concession ou de déplacement de tombes.

4. Valorisation historique et culturelle

- 4.1. Contribuer à des actions de mémoire (commémorations, panneaux explicatifs, visites guidées, publications...).
- 4.2. Sensibiliser le public à l'importance patrimoniale de certaines sépultures.

5. Avis et orientation

- 5.1. Donner un avis consultatif aux collectivités locales (mairies, intercommunalités) sur les décisions concernant les sépultures.
- 5.2. Participer à l'élaboration de plans de gestion des cimetières.

Commission des sépultures

Membre:

Monsieur Paul BONERT, échevin, président

Experts:

Madame Carine WELTER, directrice du MH[s]D

Monsieur Michel PAULY, archiviste

Madame Annette SCHMITZ, état civil

Monsieur Marc SCHOENTGEN, expert externe

Diekirch, le 15 avril 2025



Paul BONERT

E-mail : info@svq-diekirch.lu
Site web : www.svq-diekirch.lu